

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE DES MÉDECINS AGRÉÉS POUR LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DE L'APTITUDE MÉDICALE A LA CONDUITE

LIEU DE LA FORMATION
FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE
91, bd de l'Hôpital – 75013 Paris

DATE DE LA FORMATION
Samedi 10 octobre 2015, de 10H00 à 13H00

ORGANISATION : PERMICO MED, Association à but non lucratif
CONCEPTION PÉDAGOGIQUE : ACMF, Organisme de formation continue déclaré sous le n° 11 75 49836 75

Ce programme a pour vocation de valider la formation continue obligatoire des médecins agréés pour le contrôle et le suivi de l'aptitude médicale à la conduite. Il a été soumis à la DSCR et a été agréé. La participation à cette formation est donc validante pour l'obligation de formation continue.

- Durée totale de la formation : 3 heures
- Formation animée par un médecin agréé.
- Intervention d'un Expert addictologue.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION :

1. Questionnaire anonyme d'auto-évaluation, à remplir par chaque participant (5mn).
2. Les grands enjeux actuels en sécurité routière, importance des facteurs comportementaux (10 mn).
3. Enjeux de la nouvelle organisation du contrôle médical de l'aptitude à la conduite (10 mn) :
 - Aspects administratifs et organisationnels des examens - imprimés Cerfa (20 mn).
 - Organisation de la consultation : la déclaration préalable à remplir par l'utilisateur - Interrogatoire et examen clinique - examens complémentaires éventuels (40 mn).
4. Revue des 6 classes de l'arrêté, des groupes de permis et des principales modifications induites par l'arrêté d'août 2010, modifiant celui de décembre 2005 (30 mn).
5. Alcoolisation et conduite : quel rôle pour le médecin agréé ? - Introduction au repérage précoce / intervention de l'Expert (60 mn).
6. Synthèse et questionnaire anonyme d'auto-évaluation à remplir par chaque participant (5 mn).